

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix -Travail-Patrie

-----  
REGION DE L'OUEST

-----  
DEPARTEMENT DU NDE

-----  
COMMUNE DE TONGA

-----  
SERVICE DES MARCHES

BP : 46 TONGA



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

-----  
WEST REGION

-----  
NDE DIVISION

-----  
TONGA COUNCIL

-----  
MARKET SERVICE

PO BOX : 46 TONGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N° 11/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DDNDE/CIPM/C.TGA /2021 DU 15 AVRIL 2021**  
**POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE**  
**TONGA, PHASE 2 (SCENARII D'AMENAGEMENT ET RAPPORT JUSTIFICATIF)**

**FINANCEMENT : BIP MINH DU, Exercice 2021**

**1. Objet de l'Appel d'Offres**

Le présent Appel d'Offres a pour objet le recrutement d'un consultant pour l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols de la **COMMUNE DE TONGA**.

**2. Consistance de l'étude**

Cette étude vise à élaborer le Plan d'Occupation des Sols de la commune de Tonga en vue de cadrer le développement de la Commune de Tonga à travers une organisation des zones urbaines et à urbaniser, une protection des zones naturelles et une réglementation de l'occupation du sol pour un développement socio-économique et spatial harmonieux et durable. De manière spécifique, il s'agira sur la base du diagnostic débuté en 2020 pour le prestataire de :

- Programmer les besoins et de formuler les scénarii d'aménagement sur la base du rapport diagnostic disponible ;
- Produire le rapport des scénarii d'aménagement ;
- Développer le scénario retenu et d'élaborer un règlement d'urbanisme ;
- Produire le rapport justificatif ;
- Produire le règlement d'urbanisme.

L'étude consiste à poursuivre l'étude d'élaboration débutée en 2020 qui se compose de deux étapes :

- Etape 1 : Programmation des besoins et Formulation des scénarii d'aménagement
- Etape 2 : Développement du scénario retenu et élaboration du règlement d'urbanisme

**3. Participation et origine**

La participation est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun

**4. Financement**

L'étude objet du présent Appel d'Offres est financée par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, Exercice 2021. Le montant prévisionnel des prestations est estimé à **Soixante millions (60 000 000)** de FCFA.

**5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté **aux heures ouvrables** au **secrétariat général de la Commune de Tonga** ou au **service des marchés** dès publication du présent avis.

#### **6. Acquisition du dossier d'appel d'offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Secrétariat Général de la Mairie de Tonga sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Tonga d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de **80 000 (Quatre-vingt mille) Frs. CFA**

#### **7. Présentation des offres**

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés chacun sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans un grand pli extérieur scellé portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO, séparées par des intercalaires de couleur identique et reliées.

#### **8. Remise des offres**

Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en français ou en anglais, et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, et devra parvenir sous plis fermés, au Service des marchés, au plus tard le **11 Mai 2021 à 10 heures**, heure locale. Elle devra porter la mention :

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 11/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DDNDE/CIPM/C.TGA /2021 DU 15 AVRIL 2021  
POUR L'ELABORATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE  
TONGA**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

#### **9. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances (la liste figure dans la pièce 13 du DAO), dont le montant est fixé à **un million deux cent mille francs(1 200 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

#### **10. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou toute autre autorité administrative (Gouverneur, préfet, sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable et un délai de 48 heures accordé au(x) soumissionnaire(s) pour en produire.

## 11. Ouverture des offres

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **11 MAI 2021 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la salle des actes de la Mairie de Tonga.

### 14. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2<sup>ème</sup> étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3<sup>ème</sup> étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

## 12. Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des études est de **Six (06) Mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

## 13. Critères d'évaluation des offres

### 13.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

#### Principaux critères éliminatoires

- Absence de caution de soumission ;
- Figurer sur la liste des entreprises suspendues par l'autorité des marchés publics ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres techniques ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au terme du dépouillement et non régularisées dans les quarante (48) heures ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;

#### Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre ;
- l'expérience du soumissionnaire;
- le personnel d'encadrement du cocontractant ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet ;
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions;
- l'offre financière du cocontractant .

**NB : Voir grille d'évaluation en annexe**

### 13.2 Critères essentiels

- A. Personnel Clé.....55 points ;
- B. Références du consultant.....25 points ;
- C. Matériel à mobiliser..... 05 points ;
- D. Planning et méthodologie proposée .....15 points ;

Seules les soumissions dont les propositions techniques justifient d'une note supérieure ou égale à soixante et dix (70/100) seront éligibles à l'analyse des offres financières.

#### 14. Attribution

Le consultant sera choisi par la **méthode de sélection qualité - coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$Ng = \frac{80 \times \text{Note technique (Nt)} + 20 \times \text{Note financière (Nf)}}{100}$$

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la mieux disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la mieux disante sera obtenue par la formule :

$$Nf = \frac{100 \times Fm}{F}$$

Fm = le montant de la proposition la mieux disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

#### 15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

#### 16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés de la mairie de TONGA, par **Tél : 696 93 45 14/675 95 11 93**.

**NB** : pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le DD MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivant : **674 58 25 52/696 93 33 84**.

#### 17. Additif de l'appel d'offres

Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur.

##### AMPLIATIONS

- ARMP (pour publication au JDM)
- President CIPM-TONGA
- DD MINMAP/NDE
- DD MINDHU/NDE
- Affichage
- Chrono / archives



Tonga, le 15 AVR 2021

**LE MAIRE**  
(Autorité Contractante)

*Dieudonné Bankou*